



## Faire un budget, par où commencer ?

### RESSOURCES



#### **Pour consulter les grilles budgétaires d'Option consommateurs et les conseils associés :**

- Grille budgétaire générale
- Grille budgétaire thématique Temps des fêtes



#### **Pour en apprendre plus sur le paiement minimum de la carte de crédit :**

- Option consommateurs



#### **Pour obtenir de l'aide pour y voir plus clair dans votre budget :**

- Consultations budgétaires gratuites



#### **Pour augmenter votre autonomie et votre sécurité financière en couple :**

- Série d'ateliers *Aimer sans s'appauvrir*



## **Pour écouter des épisodes du balado *Les petits caractères* sous le thème du budget :**

- Parler d'argent aux enfants (à partir de 21 :47)
- Retraite : préparation et décaissement
- Quand mettre à jour son budget? (à partir de 23:07)



## **Pour vous aider à planifier le remboursement de votre carte de crédit :**

- Outil de l'Office de la protection du consommateur



## **Pour augmenter vos connaissances sur le budget et le crédit :**

- Autorité des marchés financiers, section Finances personnelles
- Programmes de littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada



## **Pour évaluer votre admissibilité au prêt hypothécaire ou pour évaluer votre capacité de le rembourser, utilisez un de ces calculateurs :**

- Agence de la consommation en matière financière du Canada
- Autorité des marchés financiers
- Société canadienne d'hypothèques et de logement

# AIDE-MÉMOIRE

## Quel expert consulter ?

À qui s'adresser selon son besoin ? Quelle est la différence entre les divers intervenants qui œuvrent à vous aider quand on parle d'argent ? Notez qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais voici ceux que vous êtes les plus susceptibles de rencontrer.



### Conseiller budgétaire

Le **conseiller budgétaire** peut vous aider pour apprendre à faire un budget et vous aider à atteindre certains objectifs comme réduire votre endettement ou dégager plus d'épargne. Il peut également vous informer pour économiser. Le conseiller budgétaire travaille dans une ACEF (Association Coopérative d'Économie Familiale), qui est une association à but non lucratif. Option consommateurs est une ACEF.



### Conseiller financier

Le **conseiller financier** est une expression qui peut être utilisée pour désigner plusieurs types de spécialités. Il peut s'appliquer à toute personne qui vous aide à gérer votre argent, par exemple, il peut s'agir d'un courtier, d'un agent d'assurance ou de l'employé d'une banque ou d'une caisse. Cette appellation ne signifie **pas** que la personne est membre d'un ordre professionnel ou qu'elle détient une autorisation de l'AMF (Autorité des marchés financiers).



## CPA

Le **CPA** (Comptable Professionnel Agréé) est membre d'un ordre professionnel, soit l'ordre des CPA du Québec. Il peut aider un individu à réaliser, **entre autres**, la gestion de ses finances personnelles, le conseiller pour atteindre ses objectifs, lui faire un plan personnalisé et faire ses impôts. C'est un spécialiste des finances personnelles. Il peut aussi conseiller une entreprise. Vous pouvez vérifier s'il est membre de son ordre professionnel ici.

Une personne peut agir comme un comptable sans être membre de l'ordre des CPA, mais elle n'a pas les mêmes obligations de formation continue. Aussi, gardez en tête qu'un **ordre** professionnel a une obligation de protection du public.



## Planificateur financier

Le **planificateur financier** peut, par exemple, vous aider à réaliser un projet tel que la retraite en tenant compte de votre situation personnelle. Par exemple, si vous êtes en union de fait, il se peut qu'il vous donne des suggestions différentes que si vous êtes mariés. Il tient compte des 7 domaines suivants: l'assurance, la finance, la fiscalité, les aspects légaux, les placements, la retraite et la succession. Il doit être membre de l'IPF (Institut de Planification Financière), de la CSF (Chambre de la Sécurité Financière) et avoir l'autorisation de l'AMF.



## Représentant en épargne collective

Le **représentant en épargne collective** peut vous vendre des fonds communs de placement en fonction de votre profil d'investisseur. Selon votre situation financière, si vous avez une faible ou haute tolérance au risque, il vous proposera des produits différents. Il doit être membre de la CSF et avoir son autorisation de l'AMF.



## Pour de l'information sur les bourses d'études

Le **représentant en plan de bourse d'études** peut vous vendre des REEE. Il doit être membre de la CSF et avoir son autorisation de l'AMF.

Il existe bien d'autres titres pour désigner le domaine d'intervention d'une personne dans le domaine des finances. Chacun exerce un rôle précis que vous pouvez vérifier auprès de l'AMF.